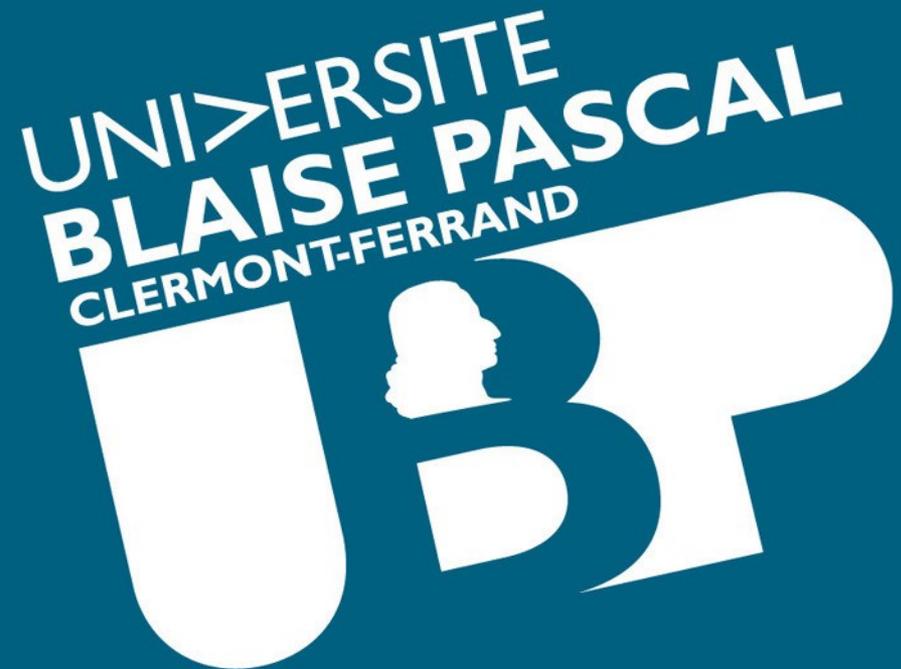


LES RELATIONS ENTREPRISES UNIVERSITES



Michel JAMES
Vice Président délégué à la
formation continue et
Insertion professionnelle

CONTEXTE

- Économie mondialisée
- Compétitivité des entreprises
- Montée en compétences des salariés
- Société de la connaissance
- Implication de l'enseignement supérieur nécessaire au développement des territoires et des entreprises

STAGES

- Découverte de l'entreprise
- Expérience professionnelle
- Développement des liens entre formations et entreprises
- Pour les stages de durée supérieure à 4 mois, période de pré embauche pour certaines entreprises

FORMATIONS EN ALTERNANCE

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Salariés de l'entreprise d'accueil
- Enrichissement mutuel de l'entreprise et des apprentis (ou stagiaires)
- Enrichissement de la formation initiale avec tous les aspects de la vie en entreprise

PROJETS ETUDIANT

- Étude de faisabilité
- Prestation de service
- Moyen pour l'entreprise pour avoir accès à l'expertise des enseignants chercheurs
- Outil pédagogique pour ouvrir les étudiants sur des problématiques du monde de l'entreprise

FORMATION CONTINUE

- Formation modulaire et / ou diplômante
- Formation en présentiel, à distance ou hybride
- Accès à un large spectre de compétences pour les entreprises
- Permet aux enseignants chercheurs de mieux connaître les besoins des entreprises et de valoriser leur travaux de recherche

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, INNOVATION

- Aider les entreprises à monter en gamme pour leurs produits ou services
- Aider les entreprises à développer leurs projets innovants
- Permettre aux enseignants chercheurs de valider et valoriser leurs résultats de recherche

CONVENTION DE PARTENARIAT

- Officialisation des actions communes menées entre partenaires
- Permettre une meilleure connaissance mutuelle des entreprises partenaires et des universités
- Facilite les contacts université - « nouvelles » entreprises

CONCLUSION

- Les liens entreprises - universités sont à renforcer, développer
- Le partenariat doit être le type de relation à privilégier
- Le partenariat entreprises - université est nécessaire au développement mutuel et aux territoires

MERCI DE VOTRE ATTENTION

10

